

## **Sécurité sanitaire des aliments (SSA) : transfert des missions Groupe de travail du comité technique du SCL du mercredi 18 mai 2022**

**Pour Solidarités CCRF & SCL, le point le plus important, de ce GT concernait bien évidemment les conséquences de l'annonce pour le SCL de la décision gouvernementale de transférer l'ensemble des missions SSA à la DGAL.**

**La crainte est forte en effet que les conséquences ne soient encore plus dévastatrices pour le SCL que pour la DGCCRF. Les questions sont nombreuses sur le périmètre et les effectifs concernés, ainsi que sur le calendrier de mise en œuvre. Ainsi bien sûr que sur les liens avec l'audit en cours du Conseil Général de l'Economie (CGE).**

**Solidaires vous communique dès à présent un compte-rendu des échanges relatifs au transfert de missions CCRF, le compte rendu sera complété ultérieurement avec les autres sujets abordés à l'ordre du jour.**

Le Chef du SCL a d'emblée reconnu la nécessité de parler des conséquences de cette annonce et d'être transparent sur le sujet.

Néanmoins, sur le fond, M. PICARD a reconnu ne pas disposer de plus d'informations que celles déjà connues par les syndicats. Il a d'ailleurs demandé à être associé aux travaux qui vont être menés par la DGCCRF et la DGAI ou à tout le moins d'en être informé notamment pour définir le périmètre du transfert. Il est à noter que l'Unité de Direction (UD) ne dispose d'aucun calendrier sur ces travaux...

**Solidaires** a dénoncé une réforme menée sans se préoccuper du SCL ! L'opacité qui a régné dans la prise de décision comme l'absence de prise en compte des conséquences sur les missions et les personnels du SCL est inacceptable !

### **Des conséquences encore incertaines**

Les délais annoncés sont particulièrement contraints, avec un transfert prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2023 !

La première difficulté à laquelle l'UD est confrontée est déjà d'identifier les activités et domaines concernés. En effet la frontière est floue entre loyauté et sécurité, comme entre lutte contre la fraude et sécurité.

A ce stade, il n'y a aucune certitude sur la question fondamentale des conséquences sur l'activité SSA du service : va-t-elle disparaître totalement ou y aura-t-il des transferts d'activité au profit de la DGAI, auquel cas l'impact serait limité... et alors, pour combien de temps ?

Le Chef du SCL a également évoqué la possibilité de faire du redéploiement sur des sujets à explorer, comme celui de l'anticipation des menaces.

L'UD fait en effet preuve de volontarisme pour chercher à maintenir un maximum possible d'activité en microbio ou contaminants pour le compte de la DGAI, mais aussi à renforcer le reste de l'activité du SCL.

Dire que le Chef du SCL fait preuve d'un optimisme est toutefois très exagéré. Il a admis ne pas perdre de vue que le curseur peut se positionner de façon négative, l'impact pouvant être limité selon la volonté de la DGAI. Il a néanmoins mis en avant les forces du SCL :

- Le fonctionnement centralisé du SCL lui permet de mieux piloter son réseau, ce qui n'a que très peu d'équivalent au sein des laboratoires d'Etat.
- Le SCL dispose de nombreux laboratoires nationaux de référence (LNR)
- L'intérêt immédiat de la DGAI est bien de recourir au SCL pour réaliser l'exercice 2023.
- L'activité du SCL se réoriente de plus en plus vers la douane (60% des analyses en 2021) laquelle souhaite s'investir de plus en plus sur les contrôles des marchandises y compris après dédouanement. La douane a besoin de plus en plus du SCL.
- Il y aura peut-être un redéploiement vers des prélèvements physiques, que l'on sous traite en grande partie.

Problème pour **Solidaires** : les collègues ne peuvent pas passer aussi facilement d'un domaine à l'autre, d'une spécialité à l'autre ! Et conserver une taille critique suffisante pour le SCL ne veut pas dire garder l'ensemble des personnels et des laboratoires ou domaines !

**Solidaires** a également fait preuve de pessimisme pour les analyses de routine, que tôt ou tard la DGAI risque bien de confier à des laboratoires agréés, bien moins chers.

Bref, même si la DGAI aurait plutôt une très bonne opinion du SCL, encore faut-il que ça se traduise concrètement... et dans la durée ! Le Chef du SCL a reconnu que le véritable schéma avec la DGAI s'affinerait plutôt dans un an que dans 6 mois...

Rare bonne nouvelle dans la période, l'UD a annoncé qu'elle venait de conclure un accord avec la DGFIP pour travailler gratuitement pour elle par le biais d'une convention !

Concernant les effectifs, **Solidaires** a demandé si le concours d'ingénieur était maintenu. Cela est bien le cas, avec des affectations en septembre.

### **L'audit du CGE**

Le rapport sera transmis aux Directions Générales de Rattachement (DGR) et au SG de Bercy mi-juin.

Pour le moment les auditeurs ont demandé à l'UD de bâtir des scénarios et de donner des précisions sur les activités et les effectifs concernés. Leur mission serait toujours de faire un bilan et de tracer des pistes, pas de pondre une réorganisation. Pas sûr que ça suffise à lever les craintes dans les labos !

### **Et les collègues dans tout ça ?**

**Solidaires** a relayé la peur des collègues que la perte des analyses SSA n'entraîne la fermeture de plusieurs laboratoires. Cette angoisse est particulièrement forte dans tous les labos qui font principalement de l'alimentaire.

M. PICARD a expliqué avoir demandé aux responsables d'établissements (RE) d'être très attentifs dans la période, alors qu'on manque cruellement d'informations. Pour lui, il est nécessaire de trouver les réponses aux questions déjà posées et, en attendant, d'accompagner les personnels en évitant de faire prospérer des craintes qui ne reposeraient pas sur des hypothèses stabilisées.

**Solidaires** a souligné que la Directrice générale de la DDRF aurait l'engagement que le transfert de missions ne donne pas lieu à des mobilités fonctionnelles ou géographiques... Mais quelles seraient les conséquences au SCL ? Les collègues veulent en effet savoir ce qui se passerait si le SCL perdait finalement les analyses confiées à la DGAL !

Pour le Chef du SCL, une fermeture de laboratoire rentrerait bien dans le périmètre des réorganisations... Il a rappelé la volonté de l'UD de toujours effectuer un accompagnement personnalisé des agent-es... Mais il n'en sait pas plus pour le moment, et s'est engagé à communiquer dès que cela sera possible.

**Pour conclure, bien peu d'informations à communiquer, ce qui montre bien à quel point le SCL a été traité avec désinvolture dans ce dossier.**

**Pour Solidaires, les questions sont encore beaucoup trop nombreuses, tant sur les missions que sur les conséquences pour les collègues !**

**Solidaires portera ces questions auprès de toutes les instances nécessaires, et continuera de se battre contre un projet désastreux tant pour la DGCCRF que pour le SCL !**